

LE MARIAGE INTERDIT

Si les archives départementales de Vesoul sont une mine précieuse pour nous curieux de l'histoire de nos villages il en est une autre passionnante : ce sont les archives diocésaines consultables à l'archevêché de Besançon. La petite histoire qui suit vient d'un échange de lettres qui a traversé le temps pour notre plus grand plaisir.

Nous sommes le 9 décembre 1855, Jean-Baptiste Maria, ancien horloger de Lavoncourt, est furieux, ses projets de mariage sont contrariés, il décide donc d'écrire à l'archevêque de Besançon, à qui il confie ses soucis :

« Monseigneur,

Si tous les mariages qui se font dans votre diocèse occasionnaient autant de contestations que le mien, il vous faudrait des centaines de secrétaires ! »

Voilà une lettre propre à attiser notre curiosité.

Il continue :

« Les parents de ma prétendue racontent que des notaires leur ont dit que je peux rien donner à leur fille par contrat de mariage ou par testament. ... »

Il semblerait même que le curé de Vauconcourt, paroisse d'origine d'Anne Françoise Denoix, l'épouse espérée, est opposé à cette cérémonie.

L'un de ses parents, occupant le poste de maître de pension d'une école primaire de Dampierre-sur-Salon aurait écrit que le prétendant était un demeuré et qu'il ne fallait pas le marier.

Et pourquoi donc ?

La moralité de la future épouse est pourtant sans reproche... notre fiancé l'avait précisé à l'archevêque dans une lettre qu'il lui avait écrite le 26 novembre précédent, la dame est vraiment très pieuse, estimée de tous et tout ce qu'il y a de plus honnête.

Alors quel empêchement le curé de Vauconcourt voit-il ?

Le curé de Lavoncourt avait pourtant félicité notre correspondant d'avoir fait un si bon choix et d'être ainsi assuré de poursuivre sa vie bien soigné...

Le curé de Vauconcourt a également adressé une lettre à l'archevêque : « Ce n'est vraiment qu'avec une certaine répugnance de ma part que j'ai reçu les promesses de mariage projeté entre Jean-Baptiste Maria demeurant à Lavoncourt et Anne Françoise Denoix ma paroissienne. ... »

Le curé de Lavoncourt que j'ai consulté à ce sujet m'a répondu que ce vieillard, quoique âgé de 89 ans et demi, possédait encore très bien toutes ses facultés intellectuelles et que je pouvais en conscience me comporter envers ce futur comme à l'égard de tout autre qui serait d'un âge moins avancé. »

Il ajoute que les contractants sont d'une humeur intraitable, les préparatifs du mariage sont déjà faits.... Il n'omet cependant pas de préciser, que la future qui a 57 ans, est guidée par des motifs d'intérêts.

Alors finalement, le mariage a-t-il eu lieu ? Nous avons enquêté tant à Lavoncourt qu'à Vauconcourt....

C'est finalement l'acte de décès de Jean-Baptiste Maria qui nous donnera la réponse. Il est mort à 94 ans, le 1^{er} juin 1860. Il était né à Renaucourt et au moment de son décès il est précisé qu'il était veuf.... De Rose Bourelle, morte en 1851 à 82 ans. Il n'avait donc pas convolé à nouveau.

Et l'ex future épouse ? Elle est morte à 74 ans le 2 avril 1871 à Vauconcourt... Elle était toujours célibataire....